



## Contrat pour la vie

**Aidez vos amis et vos proches à rester vivants – veillez à ce qu’ils disent non à l’alcool et la drogue au volant!**

Un rappel à la réalité entre amis et proches...

Je suis conscient des dangers de la conduite avec facultés affaiblies. Si je consomme de l’alcool ou de la drogue, JE NE CONDUIRAI PAS. Si je me retrouve avec un conducteur aux facultés affaiblies, je PROMETS de t’appeler pour te demander conseil ou pour venir me chercher, peu importe l’heure ou les circonstances.

---

NOM

Je t’aime et je me soucie du bien-être des autres, ainsi, lorsque tu m’appelleras, je PROMETS de t’aider dans la pleine mesure de mes capacités, sans juger, à aborder toute situation. Je proposerai des solutions, je viendrai te chercher ou je te trouverai un autre moyen de transport, peu importe l’heure ou les circonstances.

---

NOM

### LES MODALITÉS DE CE CONTRAT

- Les deux parties doivent lire ce contrat, en discuter et s’entendre sur les modalités.
- L’accord découlant de ce contrat s’est révélé efficace pour plusieurs signataires.
- Les deux partis peuvent décider d’assortir ce contrat de conditions supplémentaires adaptées à leur situation. (Veuillez énoncer ces conditions au verso du contrat.)
- Ce contrat se veut également une plate-forme permettant d’amorcer une discussion entre les partis.
- Ce contrat peut s’avérer un moyen pratique d’aborder la réalité des situations d’alcool et de la drogue au volant.
- L’entente visée par ce contrat peut se conclure entre les membres d’une famille, les amis ainsi que toute autre personne.

Avant de sortir, planifier votre retour à la maison avec un conducteur sobre. Désignez un conducteur. Appelez à la maison. Prenez un taxi. Marchez avec un ami. Passez la nuit chez vos amis ou vos proches. Utilisez le transport en commun.